



Fiche de poste

Assistant partagé en médecine générale

Prise en charge somatique des patients de psychiatrie

PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS

CASH de Nanterre :

Etablissement à vocation sanitaire et sociale, le CASH couvre un bassin de population de 250.000 habitants, répartis sur différentes communes de la boucle Nord de la Seine et propose l'offre suivante :

- Une offre de court et moyen séjour : urgences, maternité, soins critiques, cardiologie, diabétologie, médecine interne, infectiologie, gériatrie aigue, gastroentérologie et endoscopie, soins de suite et réadaptation, psychiatrie ainsi qu'une offre médico-sociale en gériatrie (480 lits et places) ;
- Une offre de santé publique : centre de lutte anti-tuberculeuse (CLAT), permanence d'accès aux soins de santé (PASS), centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic du VIH (CeGIDD), centre de prévention et de diagnostic des pathologies chroniques (Vit'al), centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), et unité sanitaire de la Maison d'Arrêt de Nanterre.
- Une offre d'accueil, d'orientation et de prise en charge sociale et médicale des personnes sans abri (400 lits et places).
- Une offre de formation/recherche regroupant les instituts de formation (IFSI, IFAS, IFAP) et l'Institut pour la recherche sur la Précarité et l'Exclusion Sociale (IPES).

Chiffres clé :

885 lits et places répartis entre un Hôpital (480 lits et places) et un pôle d'accueil, d'orientation sociale et médicale (405 lits et places) et un pôle formation/recherche,

1 450 professionnels,

35 000 passages aux urgences, 1 400 naissances, 106 000 consultations, 10 400 séjours MCO/SSR (87 000 journées), 1000 séjours en psychiatrie (21 200 journées),

Un budget de 153 M€.

EPS Roger Prévot :

L'Hôpital Roger Prévot couvre un bassin de population de 335 000 habitants et organise les soins en psychiatrie et en santé mentale au bénéfice de la population des communes de : Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, Clichy-la-Garenne, Asnières-sur-Seine, Levallois-Perret, La Garenne-Colombes, Bois-Colombes. A l'exception de l'unité d'hospitalisation du secteur La Garenne-Colombes Bois-Colombes installée sur le site du CASH de Nanterre, ses capacités d'hospitalisation à temps complet sont installées depuis les années 70 à Moisselles, dans le Val d'Oise. Depuis de longues années, l'objectif de l'établissement et celui de ses autorités de tutelle est le rapprochement des lieux d'hospitalisation au plus près des secteurs qu'il dessert.

Chiffres clé :

190 lits d'hospitalisation à temps complet, 129 places d'hôpital de jour, 33 structures extrahospitalières,

780 professionnels,

Une file active de 7000 patients, 60 087 journées en hospitalisation complète, 25 619 journées en hospitalisation de jour, 100 464 actes en ambulatoires,
Un budget de 44 M€.

Le projet stratégique des deux établissements validé par le Comité Interministériel de la Performance et de la Modernisation de l'Offre de Soins (COPERMO) et l'Agence Régionale de Santé prévoit à horizon 2021-2022 :

- La création d'un nouveau groupe hospitalier regroupant sur le site du CASH l'ensemble des activités de médecine, d'obstétrique, de gériatrie, de santé publique et de médecine sociale portées par le CASH et les activités d'hospitalisation portées par l'Hôpital Roger Prévot ;
- La mise en œuvre d'un ambitieux projet d'investissement qui prévoit la réinstallation de l'ensemble des activités dans des bâtiments neufs ou entièrement rénovés ;
- L'inscription de ce projet dans un programme de renouvellement urbain qui permettra d'ouvrir le site et ses activités sur la ville et de mieux le desservir.

POSITION DU PRATICIEN DANS LES STRUCTURES

L'activité du praticien temps plein est partagée entre les sites du CASH de Nanterre et de l'EPS Roger Prévot :

Au sein du CASH, le praticien est rattaché au service de Médecine interne et maladies infectieuses de l'Hôpital Max Fourestier, il exerce son activité **au sein du pôle santé mentale du CASH** (0,5 ETP) : prise en charge somatique des patients hospitalisés des secteurs de Nanterre et de Courbevoie (0.5 ETP).

Au sein de l'unité somatique (USSO) de l'Hôpital Roger Prévot (0,5 ETP) : prise en charge somatique des patients hospitalisés des secteurs de Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne, d'Asnières, Clichy-la-Garenne, Levallois-Perret, la Garenne-Colombes et Bois-Colombes et de l'intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile. L'USSO est une unité sans lit dédié, composée de 2 médecins généralistes, 1 cadre infirmier et 4 infirmières.

MISSIONS

Le praticien :

- assure les consultations de médecine préventive et curative ;
- organise la continuité des soins somatiques en collaboration avec les médecins responsables des unités : consultations au sein des services et dans l'unité somatique de l'Hôpital Roger Prévot ;
- assure en lien avec les spécialistes (au sein des hôpitaux MCO ou des cliniques et médecins libéraux), le suivi des patients atteints d'une maladie chronique ;
- participe à la mise en place de la traçabilité des antécédents, examens complémentaires et événements somatiques dans le dossier patient ;
- conduit des actions de prévention et de dépistage (campagne du dépistage du cancer du sein, du col de l'utérus et campagne du dépistage du cancer colorectal) ;
- participe à la campagne antigrippale ;
- garantit le suivi des soins dans le respect du projet thérapeutique du patient en lien avec les psychiatres référents ;
- participe aux instances CLIN, CLAN, CLUD ;
- participe à l'élaboration du projet médical partagé au sein du GHT : accès aux soins somatiques des patients en milieu psychiatrique.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplômes requis : DES médecine générale.

Expériences attendues : Connaissances en addictologie, médecine légale et infectiologie appréciées et compétences cliniques somatiques, goût du travail pluridisciplinaire, intérêt pour allier soin somatique et soin psychiatrique.

STATUTS

Assistant partagé. Possibilité d'évolution à court terme vers un poste de praticien hospitalier. Le praticien bénéficie de la prime d'exercice territorial.

PERSONNES A CONTACTER

- Dr Monique de Lasse, Responsable de l'USSO, monique.delasse@eps-rogerprevot.fr, 01 39 35 67 31.
- Dr Michèle Zann, Présidente de CME de l'EPS Roger Prévot et Chef du pôle médico-technique, michele.zann@eps-rogerprevot.fr
- Dr Loubna El Mansouf, Chef de service de Médecine interne et maladies infectieuses, loubna.el-mansouf@ch-nanterre.fr, 01 47 69 66 42.
- Dr Michel Triantafyllou, Chef du pôle santé mentale, michel.triantafyllou@ch-nanterre.fr, 01 47 69 68 33
- Amandine Papin, Directrice des affaires médicales du CASH de Nanterre, amandine.papin@ch-nanterre.fr, 01 47 69 65 15.